



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 17 mai 2016

Compte-rendu

La maison de quartier de la Madeleine a accueilli la troisième réunion du conseil de quartier de la Madeleine.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,

Naïma Marengo, adjointe au maire déléguée à la culture,

Muriel Roques-Etienne, adjointe au maire déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Claude ARQUERO
Danielle ARQUERO
Sandrine BARROSO
Elisabeth BASEGUY
Jean-Jacques BEASLAS
Noël BONAFOUS
Martine CARDOUAT
Bernard CHAYNES
Jean-Louis CHAYNES
Paul-Edouard CONSTANS
Claude CUVET
Véronique DELONCLE
Isabelle GALKINE
Sylviane GUERIN
Alice HUBERT
Claudine HEBRARD
Jacqueline JAQUELINET
Georgette JUDLIN
Nicole LABIT
Carine LABORIE
Thierry LAFOND
Jean-Jacques MAZIERES
Marie-Claude PETER
Guy RAFFANEL
Marie-France SALSSET
Isabelle SANEGON
Josian VAYRE

Le cabinet Aubry-Guiguet

Etaient excusés

Claude LECOMTE, conseiller municipal
délégué au quartier de la Madeleine,
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, conseiller municipal délégué
aux relations extérieures et aux partenariats
Pascal PRAGNERE, élu de l'opposition

Christian ALIAS
Laurent AZEMARD
Pierre BABOLAT
Bendouda BELHAOUDRI
Arnaud BEZIAT
Monique BOYER-MUHARY
Brigitte DIMUR
Marina DJAFARRE
Alain DURAND
Dagmar DURAND
Francis ESCAFFRE
Michel FERRIE
Martine FOURNIAL
Marc GAUCI
Max GAYRARD
Thérèse GAYRARD
Marie-Laurence GESTIN
Annie GLATIGNY
Héléa LADOWICHT
Christelle LUGOT
Corinne MARIÉS
Orchidée MONFERRER
André-Pierre OLIVIER
Pierre POISSON
Michel RAYSSAC
Laura ROSSIGNOL
Michel SOULABAILLE
Catherine VETEAU
Elisabeth VIDRY
Anne YORAUD

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, et Naïma Marengo, adjointe au maire déléguée à la culture, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la troisième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Le conseil de quartier est une instance de travail, de réflexion et de proposition animée par la ville d'Albi et ouverte à tous les Albigeois pour traiter des sujets d'intérêt général et qui concernent le quotidien et la vie collective du quartier : aménagements, services publics et équipements de proximité, animation et vivre ensemble, déplacements et mobilité...

Les conseils se réunissent en principe deux fois par an, ils travaillent en sous-groupe thématique et les compte-rendus sont rédigés par les services de la ville sur la base des prises de note réalisées en séance par un des conseillers de quartier.

Laurence Pujol souhaite également faire remarquer la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives, les 12 conseils de quartier réunissant en mai 2016, 630 membres au total dont 58 conseillers pour le quartier de la Madeleine (dont 43 nouveaux pour cette 2ème génération).

Pour faciliter l'organisation des réunions et des sous-groupes de travail et limiter toute forme de gaspillage quant à la commande des buffets, elle invite les conseillers à signaler en amont leur absence éventuelle auprès du service vie des quartiers.

Informations sur les sujets d'actualité du quartier

Animations

Laurence Pujol souhaite saluer l'organisation des prochaines fêtes de la Madeleine par le comité de quartier et invite les conseillers à y participer du 17 au 19 juin prochains.

Naïma Marengo, adjointe au maire déléguée à la culture, présente aux conseillers les perspectives d'animations complémentaires retenues par la ville d'Albi, suite aux travaux et réflexions menés en conseil de quartier pour renforcer l'attractivité de la rive droite et sa dynamique événementielle.

En effet, en réponse aux enjeux identifiés et aux attentes exprimées, et fort du succès de la manifestation « Sur un air de Flamenco » sur le parvis de l'église en septembre 2015, la ville d'Albi a souhaité développer les actions culturelles dès 2016 dans le quartier.

Ces propositions s'inscriront en complément du festival Pause Guitare déjà accueilli sur le site de Pratgraussals qui fête son 20^{ème} anniversaire cette année.

Aussi, dès l'été 2016, plusieurs actions seront mises en œuvre :

- **Festival Tons Voisins** : 2 juillet, 16h30 : concert gratuit sur le parvis de l'église
- **Place(s) aux Artiste(s)** : 20 juillet – 17 août - parvis de l'église, chaque mercredi :
 - 17 h 30 : animations jeune public,
 - 21 h : spectacle/concert grand public

Les conseillers confirmant l'intérêt de développer l'attractivité de leur quartier, sont satisfaits des perspectives annoncées et considèrent qu'elles représentent une belle opportunité pour les habitants et les touristes.

Projet de passerelle piétonne au dessus du Tarn

Les conseillers sont également informés de l'évolution du projet de passerelle au dessus du Tarn.

Les travaux préalables à la construction de la passerelle sont lancés sur la place du Château et les rues adjacentes (Paradis, Bouscaillet, Catalane, Saint-Loup, Théron, Castelviel) : déplacement et réfection des réseaux assainissement, eau, gaz, dissimulation des réseaux aériens. Ces aménagements sont programmés jusqu'en septembre 2016.

Depuis le 30 mai et jusqu'à la fin de l'été : travaux engagés sur le pont de la République (circulation interdite pendant toute la durée des travaux y compris circulation piétonne) : reprise de l'étanchéité et de la structure de chaussée avec reprise des parapets.

Un conseiller demande à connaître les modalités d'aménagement de l'arrivée de la passerelle sur la rive droite.

Il est répondu que cet aménagement n'est pas encore précisément défini et qu'il sera présenté ultérieurement en conseil de quartier.

Divers sujets de proximité

Un autre conseiller demande si la place pmr souhaitée rue Rinaldi, face au débouché de la venelle menant à l'église sera prochainement créée.

Le service communautaire en charge du suivi sera relancé.

Une nouvelle fois, l'encombrement par des véhicules en infraction des trottoirs de la rue capitaine Julia est constaté et nécessite de trouver des solutions afin d'organiser plus précisément les conditions de stationnement dans cette voie.

Un travail de réflexion par groupe projets et/ou thématique

Deux groupes de travail thématiques sont constitués :

- Aménagements et déplacements de proximité
- Perspectives d'évolution du quartier

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Carine Laborie pour le groupe «Aménagements et déplacements de proximité», Sandrine Barroso pour le groupe «Perspectives d'évolution du quartier».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Espaces verts majeurs et espaces de Loisirs



Plaine de jeux et de loisirs

1. La Guitardié
2. Pratgraussals
3. Cantepau

Parcs et espaces verts majeurs

1. Golf
2. Jardin de la Berbie
3. Rives du Tarn

4. Parc de Rohegude

5. Echappé Verte
6. Parc de la Renaudié

- **le 11 avril 2016** sur la démolition de la salle des fêtes actuelle (nécessité par les désordres structuraux actuels et l'obsolescence de ses équipements) et la reconstruction sur le même site d'un nouvel équipement avec lancement d'un concours d'architecte.

La ville souhaite retenir le projet lauréat avant la fin de l'année afin d'envisager l'engagement des travaux de la nouvelle salle après le festival de Pause Guitare de l'été 2017. Pendant la période de travaux, les manifestations annuelles, habituellement accueillies sur ce site, seront transférées sur d'autres équipements dont le futur Domaine de la Mouline.

M. Sauzedde, architecte programmiste du cabinet Aubry-Guiguet, présente l'avancement de leur étude sur la base d'un diaporama.

- **Présentation du diagnostic** analysant les caractéristiques, les équipements, les usages, les contraintes et les potentialités du site afin de définir les enjeux, les attentes et les orientations des futurs aménagements :

> les espaces verts et de loisirs majeurs de la ville d'Albi et le positionnement de Pratgraussals ;

> l'historique et l'évolution de la base de loisirs de Pratgraussals (ancienne gravière achetée par la ville d'Albi en 1981) ;

> la base de loisirs aujourd'hui : activités multiples, accessibilité, stationnement, paysage, ambiance des différents secteurs, contraintes opérationnelles (le Tarn, secteur inondable, réservation foncière pour la station d'épuration et le cimetière, passage de réseaux enterrés et aériens) , le festival Pause Guitare ;

> les deux équipements, la ferme et la salle des fêtes : utilisations actuelles

A l'origine ce site accueillait des espaces agricoles, transformés en gravière dans les années 1960-70 (entreprise Norbert).

La Ville a aménagé la base de loisirs en 1988, sur des terrains (12 ha) acquis en 1981.



- Synthèse du diagnostic de la base de loisirs et des deux équipements : atouts, limites, points de vigilance (présence d'habitations à proximité, intégration paysagère des bâtiments, équilibre de la biodiversité, accessibilité...)

Dans de l'établissement du diagnostic, le bureau d'étude a rencontré de nombreux acteurs, personnes et utilisateurs de la base dont les membres du conseils de quartier, habitants dans le périmètre d'étude (entretiens le 23/02/2016).

- La nouvelle salle : maintien de sa destination (spectre large d'activités accueillies) et sa jauge actuelles, conservations des principales caractéristiques (grande flexibilité), développement des équipements et locaux connexes (espace accueil, restauration et logistique), amélioration des performances acoustiques et thermiques.

- Orientations d'aménagement du site de Pratgraussals :

Forte de son succès et destinée à jouer un nouveau rôle pour l'attractivité d'Albi, la base doit aujourd'hui s'étendre pour accueillir de nouveaux usagers tout en préservant ce qui a fait son succès et son attachement de la part des Albigeois.

Cette évolution devra notamment répondre aux exigences suivantes :

- > les manques à combler : sanitaires, points de collecte déchets, la signalétique urbaine,
- > les points à améliorer : les accès, l'intégration des stationnements, une nouvelle salle,
- > des services à créer : aire de camping car, parking, petite restauration, jeux divers...

Contraintes opérationnelles



- Le **Tarn** : élément structurant l'urbanisme d'Albi et conditionnant l'occupation de ses berges (cf PPRI)
- Des **réservations foncières** (notamment pour l'extension de la station d'épuration) **réduisant les surfaces disponibles**
- Le **passage de réseaux enterrés et aériens** limitant les surfaces constructibles et/ou impactant les usages (notamment pour Pause Guitare)

VA AB AUBRY & GUIGUET programmation
13, rue de Mont-Louis - 75011 Paris - tél : 01 43 67 37 50 - fax : 01 43 67 38 50 - mail : contact@aubry-guiguet-programmation.com

Objectifs d'aménagement:

- affirmer la base de Pratgraussals comme une composante majeure du centre ville
- consolider la place de Pratgraussals en tant que poumon vert
- sensibiliser les usagers aux problématiques de biodiversité et de respect des espaces naturels
- encourager la mixité générationnelle et sociale
- faciliter la création d'un lien social durable
- participer au rayonnement et à l'attractivité d'Albi

1ères orientations d'aménagement :

- accès automobile principal à la base de loisirs par la voie de desserte de la station d'épuration
- étude d'un plan de circulation et de stationnement limitant la circulation automobile par la rue de Lamothe, l'objectif est de prioriser les déplacements doux au niveau de l'accès sud à Pratgraussals en lien avec la future passerelle piétonne et cyclable
- répartition du stationnement sur deux parkings : création d'un parking à l'entrée nord de la base au niveau de la station d'épuration, réorganisation des stationnements existants au niveau du cimetière
- circulation automobile limitée (livraison, fonctionnement) devant le nouvel équipement
- aménagement de liaisons douces transversales entre les entrées nord et Sud de la base et de l'aire de camping-car en bordure ouest du cimetière.

	<p><u>Les conseillers de quartier ont fait part de leurs observations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Préserver la tranquillité du quartier notamment par rapport aux nuisances pouvant être générées par le parking (inquiétude par rapport au bruit le soir) ; > Préserver les espaces verts et les espaces piétons « poumons verts » du quartier ; > maintenir un gardien sur le site pour assurer la sécurité du site ; > assurer une mixité générationnelle pour tous les âges : pêcheurs, ados, enfants, famille... > assurer une liaison avec la passerelle et le centre ancien et éventuellement liaison en gabarre depuis l'entrée Nord ; > en fonction de son avancement, envisager la présentation du projet au conseil de quartier et aux riverains. <p><u>Points positifs soulignés par les conseillers de quartiers :</u> acoustique de la salle, limitation des voitures autour du « village », création d'un parking au nord.</p>
<p>- Evolution de la caserne Teyssier : installation de l'AGAPEI></p>	<p>Les conseillers sont informés du projet de Vente par la Ville d'Albi d'un des bâtiments de l'ancienne caserne Teyssier à L'AGAPEI, association de gestion d'établissements et de services pour personnes en situation de handicap mental.</p> <p>Cette opération n'est qu'au stade de projet dans l'attente des accords et agréments attendus par l'association.</p> <p>Le projet comprendrait la réalisation de studios pour des personnes en situation de handicap.</p>

Aménagements et déplacements de proximité

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Perspectives de rénovation du square Lamothe >>>>>>></p>  	<p>Les conseillers sont invités à réfléchir aux pistes d'amélioration du square de Lamothe.</p> <p>Ils font le constat de nombreuses dégradations occasionnées par des actes de vandalisme.</p> <p>Les bornes d'éclairage public, le mobilier, les corbeilles notamment et la pergola ont été dégradés. Ce lieu est aussi victime des négligences des propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux. De ce fait le lieu apparaît sale et mal entretenu et ne donne pas envie aux personnes de s'y attarder.</p> <p>Les conseillers font la remarque que le brise-vue qui a été mis en place au fond du square bloque complètement la vue sur la cathédrale et la Cité épiscopale.</p> <p>Les conseillers précisent également que le parking remplit bien son usage, il est tout le temps occupé et il est quasiment impossible de trouver une place.</p> <p>Après cet état des lieux réalisé à partir de photos, la discussion se poursuit sur la base d'un schéma de principes d'aménagement élaboré par les services de la ville. Outre le réaménagement du bord du parking, de la reprise de l'éclairage et de la suppression partielle de la pergola, les conseillers font plusieurs propositions.</p> <p>Pour dégager la vue sur la Cité épiscopale et créer un point fort dans le parcours touristique et patrimonial de la rive droite, les conseillers proposent de supprimer le brise-vue qui se trouve au fond du square.</p>

Quartier de la Madeleine
Schéma de principe d'aménagement du Square Lamothe



Afin de protéger l'intimité des terrains qui se trouvent en contrebas, les conseillers proposent la création d'une bande végétale de 2 à 3 m de large au pied du mur de clôture pour mettre le public en retrait et éviter ainsi les vues plongeantes sur les propriétés en contrebas.

La vue ainsi dégagée donnerait de l'importance à ce lieu, et les conseillers proposent en complément l'installation d'un panneau d'information touristique.

Pour l'animation et le développement de la vie de quartier, les conseillers suggèrent d'étudier l'implantation de deux jeux pour enfants. De même, la suppression du boulo-drome qui n'est pas utilisé pourrait être l'occasion de créer un jardin potager.

Pour finir, les conseillers demandent à ce que les végétaux de l'espace vert face au square de Lamothe soient taillés de façon à dégager le passage et la visibilité sur le carrefour et l'espace piéton.

Il est fait un rappel des interventions réalisées sur l'église de la Madeleine depuis la rénovation des vitraux jusqu'à l'aménagement du parvis et des abords de l'église, en passant par les travaux de toitures et de chaudière.

La rénovation du clocher est prévue pour 2016 ; les études sont en cours. La question de l'ouverture du pourtour de l'église est en cours de discussion avec le syndicat de la copropriété des Charmes qui se trouve juste à côté.

Les conseillers signalent la vitesse excessive de certains automobilistes sur certains axes de circulation du quartier, notamment la rue Porta, l'avenue du Capitaine Julia ou encore la rue Lamothe.

Les conseillers souhaitent savoir où en est le projet de création d'un rond point au carrefour de la « maison rose ».

Les conseillers évoquent également un manque de visibilité pour les automobilistes qui sortent de la rue de la Visitation (rue de l'hôtel Mercure) vers le boulevard de Strasbourg par la présence d'un platane trop près du carrefour sur la gauche.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi

www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi

16 rue de l'Hôtel de Ville

81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr